

Monsieur Claude WISELER
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG

Luxembourg, le 27 janvier 2025

Interpellation

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 88 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaite interpellier le Gouvernement au sujet du **développement futur de la place financière**.

Dans le cadre de cette interpellation, je souhaite aborder, entre autres, les sujets suivants :

- Les perspectives de croissance et les défis liés au développement de la branche des fonds d'investissements ;
- L'avenir des start-ups et de la Fintech, ainsi que leur rôle respectif dans l'innovation financière ;
- Les opportunités de diversification dans la branche des assurances et réassurances ;
- L'impact potentiel de l'intelligence artificielle sur l'évolution globale du secteur financier.

Veuillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma très haute considération.



André BAULER
Député